

## Préambule

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Les premiers froids arrivent et nous annoncent déjà la fin de l'année, qui a été riche en événements de tous ordres, tristes ou joyeux, locaux, nationaux ou mondiaux. De près ou de loin, nous avons tous été affectés.

2015 fut une année intense en terme de réalisations communales. En effet, nous avons effectué de nombreux travaux (la réfection de la toiture de l'école primaire, du chauffage et de l'isolation de la maternelle et de la cantine garderie, ou l'installation d'un ascenseur à la maison des associations).

Le projet « place de village » suit son cours, ainsi que la sécurisation et l'aménagement de la voirie dans le centre et à l'extérieur du village.

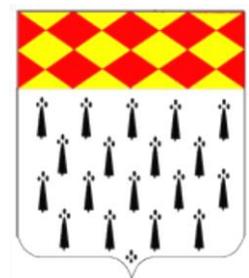
Mais les faits les plus marquants de cette fin d'année 2015 sont à nos yeux, d'une part la reprise par la commune des activités de la Poste en Agence Postale Communale à partir du 1<sup>er</sup> février et d'autre part le fait d'avoir trouvé un remplaçant au docteur Marbat à partir du 29 février.

Vous remarquerez aussi, que malgré le désengagement de l'état et la baisse des dotations, nous nous attachons à maîtriser toujours plus nos dépenses de fonctionnement, pour favoriser un haut niveau d'investissement, seul capable de maintenir la commune dans une dynamique positive. Nos taxes communales restent faibles, et nous ferons tout notre possible pour ne pas avoir recours à la fiscalité.

C'est au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, que je vous présente nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

**Je vous donne rendez-vous le vendredi 15 janvier pour venir partager le verre de l'amitié lors des vœux communaux.**

**Bernard DUCROS**



### Sommaire

Retour sur les travaux 2015	Page 2
La maison des associations	Page 4
Le parking du Jasset	Page 4
Un nouveau médecin sur ORSAN	Page 5
Prêt pour couper l'éclairage public de nuit ?	Page 5
Exposition de Noël	Page 6
L'exposition « Paroles d'archives privées »	Page 6
Goûter-Cabaret du CCAS	Page 7
Le cimetière	Page 8
Le service technique	Page 8
La TNT passe à la haute définition	Page 9
Assainissement non collectif	Page 9
Les élections régionales	Page 10
Projet sécurisation du village	Page 10
Dernières infos	Page 11
L'Agence Postale Communale	Page 12
Ecole et Péri-scolaire	Page 12
Etat Civil	Page 13
Le service civique	Page 13
L'entretien des cours d'eau	Page 13
Ensemble Vocal Amadéus	Page 14
Les cheveux argentés	Page 14
Comité des Fêtes	Page 16
Tennis Club d'Orsan	Page 16
Yoga	Page 17
Moov'Orsan	Page 17
Projet « Cœur de Village »	Page 18
Nouveau sens de circulation	Page 18

## Retour sur les travaux 2015

### ➤ Isolation phonique de la cantine

Depuis quelques temps, les problèmes de bruit dans les locaux de l'accueil périscolaire et plus spécifiquement pendant la pause méridienne se sont accrus de façon importante. La raison majeure réside dans l'augmentation du nombre d'enfants qui sont présents chaque midi.

Grâce à la mise en place d'un faux-plafond, la perception du bruit n'est plus la même. Ce plafond nous permettra également de réduire de façon importante la consommation de gaz (presque 2000€ par an).

Nous avons également profité des travaux pour mettre en place un éclairage plus économique.

#### Travaux Faux-Plafond :

Société CLIPEC, Montant : 7662€

#### Travaux Eclairage :

EURL SFT, Montant : 1656€



#### Travaux Faux-Plafond :

Société CLIPEC, Montant : 13686€

#### Travaux Eclairage :

EURL SFT, Montant : 1524€

#### Travaux Chauffage :

EURL SFT, Montant : 9283€



Toujours dans l'optique de réduire le bruit (ou du moins pour sensibiliser les enfants), nous allons également mettre en place une oreille pédagogique.



### ➤ Remplacement chauffage, travaux électriques, et isolation thermique de l'école maternelle

Le chauffage de l'école maternelle était initialement assuré par un plancher chauffant électrique, mais celui-ci était devenu complètement inutilisable à certains endroits au fil des ans.

La mise en place de faux plafond était également une évidence compte tenu de la présence d'un plafond de grande hauteur.



Le chauffage mis en place dans l'école maternelle répond bien sûr aux exigences imposées par la présence d'enfants en bas âge. Le matériel dont les températures des surfaces accessibles sont supérieures à 60°C est inaccessible.

Le tableau électrique bien que situé dans une pièce hors de portée des enfants était loin des standards récents de sécurité. Des travaux de sécurité devenaient de plus en plus urgents.

Création d'un nouveau tableau électrique avec suppression des départs plancher chauffant :

EURL SFT, Montant : 3120€

### Avant



### Après



### ➤ Clôture du préau de l'école maternelle

Le préau de l'école maternelle servait à accueillir les jouets des enfants à la fin de chaque journée. Un abri de jardin étroit et en mauvais état servait uniquement pendant les vacances scolaires. Afin de sécuriser le rangement des jouets des enfants, il a été décidé de clôturer le préau.



Travaux : Clôtures et Jardins de Provence

### ➤ Local des associations

Afin de permettre aux associations de disposer d'un local leur permettant de stocker du matériel dans de bonnes conditions, le personnel de la commune a entrepris de rénover le bâtiment derrière les vestiaires de foot.



Lorsque les travaux seront terminés, le parking sera ouvert au public ce qui désengorgera les abords de l'église.



### ➤ Une nouvelle toiture pour l'école primaire



Comme le montre la deuxième photo, la charpente centrale était très abîmée. En outre, il n'y avait aucune isolation dans les combles.

Ces travaux ont été réalisés par la société Montané-Sourdon pour un coût de 64000€.

### ➤ Plantation d'arbres

Dans le cadre de l'opération, « **un arbre pour le climat** », 2 nouveaux arbres ont été ajoutés dans la cour de l'école maternelle. La plantation a été réalisée par nos techniciens en présence de tous les enfants et enseignants.



### ➤ Le mur de l'avenue des Tavans

Dans le cadre des chantiers d'insertion organisés par l'agglomération, l'association « Familles Rurales » a refait le mur d'enceinte du stade (côté avenue des Tavans) ainsi que le mur d'enceinte de l'ancien cimetière.



### ➤ Nettoyage des réservoirs

L'alimentation en eau sur la commune d'Orsan est faite à partir de la source de Signac et de forages situés à la Pise et République. L'eau avant d'être acheminée, est stockée dans des réservoirs de très grande capacité (plusieurs centaines de mètre cube). Le nettoyage de ces réservoirs nous a imposé de procéder à des coupures d'eau sur la commune. Leur nettoyage commence par une vidange complète. Après un nettoyage chimique et mécanique, un rinçage est réalisé à grande eau, puis une solution désinfectante est appliquée sur les parois du réservoir avant que celui-ci ne soit à nouveau rempli. Cette opération est donc relativement longue, toutefois le fait de disposer de plusieurs réservoirs, a permis à la commune d'avoir des coupures d'eau les plus courts possibles.



## La Maison des Associations

Après plus de 3 mois de travaux, la maison des associations va pouvoir accueillir à nouveau toutes les associations dans de très bonnes conditions. Un ascenseur permet maintenant l'accès à l'étage pour les personnes à mobilité réduite. En effet, pour cause d'absence d'ascenseur, à l'ouverture du bâtiment, la commission d'accessibilité handicapé avait considéré que l'étage ne devait pas être ouvert au public.

Nous avons aussi profité des travaux pour revoir l'aménagement intérieur du bâtiment afin de pouvoir utiliser en même temps plusieurs espaces.

On trouve désormais à l'étage, deux grandes salles qui peuvent accueillir simultanément des associations.

L'association, Yoga pour Tous, le Club de Peinture et l'ensemble Vocal Amadéus sont dorénavant localisés dans ces salles.

Le périscolaire utilisera également une salle pendant les activités de 16H15 à 17H15.



**Les associations qui souhaitent se réunir pourront le faire dans les créneaux libres en ayant pris soin de s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie**



Le montant des travaux réalisés par les sociétés EIFFAGE et ETNA est de 75000€ dont 15000€ ont été pris en charge dans le cadre d'une subvention des Fonds de Concours au titre de l'accessibilité handicapé

## Le parking du Jasset

Le stationnement Avenue du Jasset est anarchique. Cette situation engendre des tensions entre les habitants du quartier, c'est pourquoi nous vous demandons d'utiliser en priorité le nouveau parking qui à ce jour est peu utilisé.

Celui-ci permet d'accueillir au moins dix-huit voitures.



### Opération « Ravalement des façades » ça continue

Afin d'embellir le village, nous avons mis en place en début d'année une incitation financière pour aider les particuliers à procéder au ravalement de façade.

Déjà plusieurs propriétaires ont pu en bénéficier.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie pour savoir si votre maison est éligible et pour estimer le montant de la prise en charge par la commune.

## Un nouveau médecin sur ORSAN

La commune d'Orsan a bénéficié pendant de longues années des services du DR Marbat. Comme vous le savez certainement, le 31 décembre 2015, il cessera son activité afin de profiter d'une retraite bien méritée. Avant même les élections de mars 2014, nous avons conscience que lui trouver un successeur serait une des priorités de notre mandat. C'est pourquoi, nous avons constitué une équipe spécialement chargée de cette mission.

Après avoir rencontré en vain de jeunes médecins généralistes de la région, nous avons décidé de lancer un recrutement plus large par le biais de revues spécialisées.

Au cours de nos démarches, nous avons eu de nombreux contacts infructueux.

Néanmoins aujourd'hui, nous pouvons enfin vous annoncer l'arrivée prochaine (le 29 Février 2016) d'un futur médecin à ORSAN

En effet, nous l'avons accueilli le temps d'un week-end en compagnie de son épouse, et il semble qu'ils aient été tous deux séduits par notre village.

Ce médecin généraliste du Nord Pas de Calais possède une solide expérience et pourra donc répondre à toutes nos attentes.

Attention, son cabinet sera transféré dans les locaux de la poste (elle-même déplacée en février dans les locaux de la mairie).

Nous profitons par ailleurs de cet article pour souhaiter au Docteur Marbat, que nous n'oublierons pas, une agréable et longue retraite.

## Et aussi un kiné

M. Janiga, actuellement kinésithérapeute à Bagnols/Cèze vient s'installer dans notre commune. Il exercera ses fonctions dans les locaux de l'ancienne mairie à compter du 4 janvier.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Prêt pour couper l'éclairage public la nuit ?

Halte à la pollution lumineuse, c'est l'heure de l'extinction des feux.

Depuis de nombreuses années, petites et grandes communes procèdent à des coupures de l'éclairage la nuit. Cette mesure économiquement et écologiquement avantageuse, fait néanmoins débat au sein de la population.

L'origine de cette décision provient souvent de la volonté de réduire les nuisances lumineuses, objectif du Grenelle de l'environnement. Jusqu'à présent, les villes considèrent l'éclairage comme un acquis, signe de progrès. Aujourd'hui, on commence à prendre conscience que la lumière a un coût, économique et énergétique, et des conséquences sur le vivant.

### Pourquoi éteindre l'éclairage la nuit ?

Réaliser des économies d'énergie (et donc réduire les dépenses, 40% d'économie minimum, soit 6000€ pour la commune).

Réduire les nuisances lumineuses.

### Quand ?

En général, l'éclairage s'éteint de minuit ou 1h à 5h ou 6h du matin. Dans certaines communes, l'éclairage ne se rallume pas le matin.

### Comment ?

Si l'éclairage public fonctionne avec des interrupteurs crépusculaires (type Lumandar), il est simplement nécessaire de les remplacer par des horloges astronomiques et de définir les plages horaires. Si l'installation en est déjà équipée il suffit de les programmer.

### Quand est-il de l'insécurité ?

C'est LE point qui soucie le plus les usagers et administrés.

Cependant le nombre de délits constatés aux heures d'extinction n'est pas supérieur par rapport aux périodes nocturnes éclairées.

De façon générale, les vols (cambriolages notamment) sont plus importants de jour que de nuit. Il est en effet bien plus facile d'aller piller une maison de jour quand on est sûr que ses propriétaires sont absents.

Pour la vitesse de conduite en agglomération, hors autoroutes, on constate une baisse significative de celle-ci dans les traversées des villages.



**Et si à ORSAN, on essayait ?  
Quel est votre avis ?**

## Exposition de Noël

Une exposition prêtée par la Direction du Livre et de la Lecture a été mise en place dans la Maison des Associations fraîchement ré-ouverte. Les enfants de l'école sont venus en voisins et ont pu profiter de ce cadre agréable.



Loto de l'APE  
Dimanche 17 Janvier



## L'exposition " PAROLES D'ARCHIVES PRIVÉES "

### REMERCIEMENTS

Le conseil municipal et Madame Poreau Martine, en tant qu'initiatrice du projet, désirent remercier chaleureusement toutes les familles qui ont participé à la réalisation de cette exposition, en répondant favorablement à la collecte d'archives privées. Merci à la famille de Bertin Fouyer, merci à la famille d'Emma apparentée à Mireille Rouméas, merci à la famille de Jean et Émile Belmas, merci à Monsieur René Mathieu, merci à Madame Huguette, Combes merci aussi à Madame Monique Logerot et Madame Hélène Sauze pour avoir déposé des objets.

Nous voulons aussi remercier toutes les personnes qui ont visité l'exposition et nous ont laissé leur ressenti sur le cahier destiné à cet effet.

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sont venus avec leurs institutrices pour découvrir ces archives. Le titre de l'exposition prend alors tout son sens lorsque nous découvrons les écrits de ces enfants. Nous nous permettons de vous partager leurs sentiments, face à cette période si lointaine pour eux, voici leurs propos :



«J'ai beaucoup aimé c'est énorme que ce soit de vrais habits, de vrais obus et le vrai casque. C'était super et les photos étaient incroyables. C'est rigolo, j'ai vu mon nom de famille et le nom de mon papi.» Célia.

«J'ai beaucoup aimé, mais je trouve que les habits du poilu sont très bizarres, et je trouve incroyable que tous ces documents existent encore.» Léa.

«J'ai beaucoup aimé, merci.» Alexandre.

«J'ai beaucoup aimé, je trouve ça intéressant et incroyable. Merci.» Emmy.

«J'ai aimé, vous devriez le refaire.» Léopold

«J'ai beaucoup aimé les photos.» Tiffany

«J'ai adoré et j'aimerais revenir, merci de nous avoir fait cette visite.» Joan.

«J'ai adoré et j'ai apprécié les papiers journaux, les chants des poésies. Merci de nous avoir fait visiter le musée. Merci beaucoup.» Ryan.

Merci à vous les enfants, pour votre spontanéité et votre curiosité. Je ne sais pas si les adultes seront de mon avis, mais votre enthousiasme donne envie de poursuivre l'aventure.

De la part de Madame Poreau Martine.

# #ALERTEMETEOGARD

## J'AGIS POUR RESTER EN VIE

EN VIGILANCE JAUNE, ORANGE, OU ROUGE, J'APPLIQUE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



**JE M'INFORME**  
sur la radio France Bleu Gard  
Lozère, meteofrance.com ou  
auprès de ma mairie.



**JE REPORTE  
MES DÉPLACEMENTS**



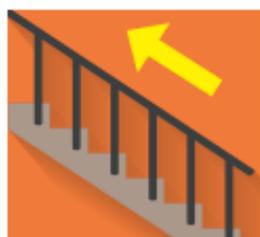
**JE NE M'ENGAGE PAS  
SUR UNE ROUTE INONDÉE**  
(pont submersible, gué...)  
Je respecte la signalisation.



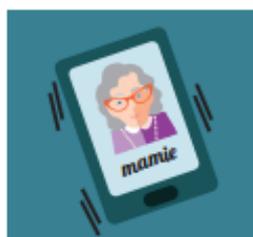
**JE M'ÉLOIGNE  
DES COURS D'EAU**



**EN CAS D'ORAGE,  
JE NE SORS PAS.**  
Je m'abrite dans un bâtiment en  
dur, surtout pas sous un arbre.



**J'ÉVITE LES SOUS-SOLS**  
(cave, garage, parking)



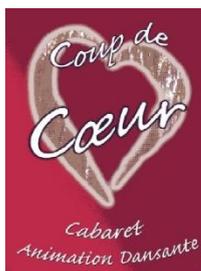
**JE ME SOUCIE**  
de mes voisins  
et des personnes vulnérables



**EN CAS D'INONDATIONS,**  
je ne vais pas chercher  
les enfants à l'école,  
ils sont en sécurité.

Je connais les niveaux de vigilance	Je note les numéros utiles	J'ai toujours chez moi un kit de sécurité
PHÉNOMÈNES LOCALEMENT DANGEREUX PHÉNOMÈNES DANGEREUX SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE	Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 15 SAMU 17 Gendarmerie Police	Radio avec des piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments, vêtements... 

## Goûter-Cabaret du CCAS



Cette année, le repas des aînés (plus de 65 ans) offert par le CCAS sera remplacé par un goûter-cabaret le samedi 16 Janvier à partir de 14H30. Il sera animé par le groupe « coup de cœur » Attention aux yeux...

Les personnes de plus de 75 ans pourront choisir de prendre un colis à la place du Goûter.

On remercie tous les enfants de l'école qui ont décoré les caissettes et qui ont réalisé les cartes de vœux.

## Cabaret Animation Dansante Coup de Cœur



## Le cimetière

A l'instar de nombreuses communes, nous avons décidé de lancer un programme de restructuration de l'ancien cimetière pour les tombes en déshérence. Nous avons en effet été alertés sur un défaut d'entretien d'un certain nombre de tombes.

Il faut savoir que l'entretien des sépultures des ancêtres est une obligation civile avant d'être une obligation morale. Les sépultures concernées par une situation d'abandon seront signalées pour que les propriétaires des concessions puissent éventuellement y remédier.

L'abandon de tombes est de plus en plus fréquent, car les concessions à perpétuité imposent aux jeunes générations de prendre en charge l'entretien des sépultures de leurs ancêtres et ils ne sont pas tous prêts à l'assumer. Pour réduire ces abandons, nous avons décidé de supprimer les concessions à perpétuité et de proposer plusieurs durées possibles 15 ans, 30 ans ou 50 ans. La concession sera bien évidemment renouvelable pour permettre à ceux qui le souhaitent de continuer à entretenir le souvenir d'un défunt.



### TERRAINS NUS

- Concessions simples (1.30 m X 2.50 m) 15 ANS : 100.00 €
- Concessions simples (1.30 m X 2.50 m) 30 ANS : 200.00 €
- Concessions simples (1.30 m X 2.50 m) 50 ANS : 400.00 €
- Concessions doubles (2.60 m X 2.50 m) 15 ANS : 200.00 €
- Concessions doubles (2.60 m X 2.50 m) 30 ANS : 400.00 €
- Concessions doubles (2.60 m X 2.50 m) 50 ANS : 600.00 €

### CASE COLUMBARIUM

- 1 case 4 urnes maximum : 15 ANS : 200.00 €
- 1 case 4 urnes maximum : 30 ANS : 400.00 €
- 1 case 4 urnes maximum : 50 ANS : 600.00 €

## Le service technique

Avec aujourd'hui, un effectif de 5 techniciens, nous pouvons prendre en charge de plus en plus de travaux que nous étions souvent obligés de sous-traiter.

Dans un souci d'améliorer le travail, Raphaël qui a maintenant la responsabilité des services techniques a choisi de mettre en place une gestion des travaux par zone. Chaque quartier de la commune est donc systématiquement traité chaque quinzaine. Une attention plus particulière est accordée à l'entrée et au centre du village. Les demandes de travaux urgents (fuite sur le réseau par exemple) doivent obligatoirement être signalées en mairie. Raphaël a pris également en charge la gestion du fleurissement. A ce titre, nous avons renouvelé l'opération avec le Conseil Département du Gard qui nous permet d'obtenir des plantes gratuites.

Pour 2016, nous prévoyons l'achat d'un tracteur équipé d'une épareuse, d'un chargeur, d'une lame de déneigement et d'une saleuse.

C'est un investissement de presque 50000€, mais qui nous apportera une plus grande autonomie

A titre d'information, le budget actuellement consacré au faucardage est de 12000€ par an.

La possession d'une lame de déneigement et d'une saleuse peut paraître surprenante pour notre région, mais en cas de chute de neige, nous sommes tributaires de sociétés qui sont très sollicitées. Cela nous permettra donc de procéder nous même au déneigement de la voirie communale.

Ce tracteur nous permettra également de mettre en place le service de ramassage des végétaux pour les personnes de plus de 65 ans (promesse de campagne).



Photo non contractuelle

# La TNT passe à la haute définition le 5 Avril 2016

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, toute la France métropolitaine passera à la TNT Haute Définition. Tous vos programmes seront diffusés avec une meilleure qualité d'image et de son.

## Que va-t-il se passer ?

Pendant cette nuit, les normes de diffusion de la TNT vont évoluer pour permettre une redistribution des chaînes de la TNT sur un nombre plus limité de fréquences. Actuellement, deux normes sont utilisées pour diffuser les chaînes de la TNT en France : le MPEG-2 et le MPEG-4. A partir du 5 avril 2016, la norme MPEG-2 sera abandonnée au profit de la norme MPEG-4, plus récente et plus performante, ce qui permettra le passage à la TNT HD.

Le 5 avril, les téléspectateurs dont les téléviseurs ou adaptateurs ne sont pas compatibles avec la norme MPEG 4 (matériel compatible HD) ne pourront plus recevoir la TNT.

## Un test simple pour savoir si vous êtes compatible TNT HD.

Le téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD si :

Il comporte le logo

"TNT HD"  ou

"HD TV" (norme MPEG-4) 

Vous visualisez le logo "Arte HD"  en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57.

Si votre téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer! Achetez, sans attendre le 5 avril, un équipement compatible avec la norme MPEG-4.

Pour cela, le gouvernement propose une aide financière à l'équipement TNT HD réservée aux téléspectateurs qui sont dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et qui reçoivent exclusivement la télévision par l'antenne râteau.

Son montant, prochainement fixé par décret, sera de l'ordre de 25 euros (coût d'un adaptateur TNT HD d'entrée de gamme).

En outre, lorsque tous les membres du foyer bénéficiaire sont âgés de plus de 70 ans ou soumis à un taux d'incapacité permanente d'au moins 80 % et qu'ils reçoivent exclusivement la télévision par l'antenne râteau, vous pouvez prétendre à une assistance de proximité (intervention gratuite à domicile).

**Plus d'info au 0970 818-818 du Lundi au Vendredi de 8H à 19H (prix d'un appel local)**



## Assainissement non collectif (ANC)

Lors de la réunion publique qui s'est tenue à ORSAN le 26 septembre 2014, vous avez été nombreux à formuler des remarques sur un certain nombre de points.

Vous avez notamment évoqué la périodicité des contrôles à 5 ans imposée par le syndicat, alors que la loi grenelle 2 indique que le contrôle est réalisé au moins une fois tous les 10 ans.

Comme je m'y étais engagé, j'ai interpellé le président du SABRE afin qu'il lance une réflexion sur le sujet au sein des élus composant le conseil syndical. L'objectif étant de revenir à une périodicité proche des 10 ans tout en garantissant un suivi correct des installations.

C'est désormais chose faite, par souci d'équité les élus communaux membres du conseil syndical du SABRE ont décidé de porter à partir de 2016 l'espacement entre deux contrôles selon le principe du pollueur payeur :

- à 8 ans, pour les installations conformes et acceptables,

- à 5 ans, pour les installations non conformes sans risque de pollution,

- et de maintenir à 4 ans pour les installations non conformes avec risque de pollution ou d'insalubrité pour la santé publique ou l'environnement, avec une obligation de réhabiliter le dispositif, dans un délai de 4 ans ou de 1 an en cas de vente.

Le coût du contrôle est fixé à 155€.

Des aides à la réhabilitation allant jusqu'à 4000€, sont octroyées par le conseil départemental du Gard et l'agence de l'eau, si vous correspondez à des critères précis. La mairie et le syndicat peuvent vous aider dans vos démarches et vous préciser si vous êtes éligibles à ces aides.

De plus, le règlement du SPANC a été revu et des pénalités seront appliquées (40€/absence à un rendez-vous fixé et non tenu sans avoir au préalable prévenu le service au moins 48h à l'avance). Il faut prendre conscience qu'environ 30% des usagers ne respectent pas le rendez-vous du contrôle, ceci sans prévenir le service, ce qui engendre des coûts importants et une perte de temps considérable pour nos agents.

# Les élections régionales à ORSAN

Les élections régionales du 6 et 13 décembre ont désigné les membres du conseil régional de la nouvelle région.

1 <sup>er</sup> Tour	Orsan
Nombre d'inscrits	833
Nombre de votants	496
Taux de participation	59.54%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	2.62%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	1.41%



2 <sup>ème</sup> Tour	Orsan
Nombre d'inscrits	833
Nombre de votants	568
Taux de participation	68.19%
Votes blancs (en % des votes exprimés)	2.29%
Votes nuls (en % des votes exprimés)	2.82%

1 <sup>er</sup> Tour	Nombre de vote	% commune
Dominique Reynié LR - UDI - MoDem - CPNT	93	19.54%
Carole Delga PS - PRG - MRC - GE	62	13.03%
Jean-Claude Martinez EXD	8	1.68%
Christophe Cavard UDE - Cap21/LRC - PNO	10	2.10%
Gilles Fabre ND	1	0.21%
Yvan Hirimiris UPR	4	0.84%
Philippe Saurel DVG	16	3.36%
Louis Aliot FN	225	47.27%
Gérard Onesta EELV - FG - NGS - POC - ERC	24	5.04%
Damien Lempereur DLF	24	5.04%
Sandra Torremocha LO	9	1.89%

2 <sup>ème</sup> Tour	Nombre de vote	% commune
Dominique Reynié	140	25.97%
Carole Delga -	132	24.49%
Louis Aliot	267	49.54%

## Projet sécurisation du village

Ce projet va entrer dans sa phase finale. C'est la société EIFFAGE Travaux public qui a été retenue avec un montant de travaux de 72000€ (dont 35000€ de subvention). La réalisation interviendra dès le mois de janvier. Ce projet consiste à mettre en place des réductions de circulations, des écluses, des ralentisseurs pour obliger les voitures à rouler moins vite dans le village. Il permettra également de marquer un certain nombre de place de parking dans la rue des Tavans.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Création de places de parking, sécurisation entrée et sortie parking des écoles, mise en sens interdit du bas des Tavans.

Modification entrée du village en bas du pont pour dissuader les camions d'entrer dans le village et pour réduire fortement la vitesse.



# Abonnez-vous

Avec vos communes, nous vous offrons la possibilité de vous abonner gratuitement. Alors profitez-en !

Offrez de magnifiques moments de bonheur à vos familles et amis

Garrigue en Fête • 5 et 6 avril

Les Féeries du Pont • 5, 6, 12 et 13 juin

Livea au Pont • 9 et 10 juillet

Les Guinguettes • 17, 24 et 31 juillet - 7 et 21 août



www.pontdugard.fr

## Dernières infos

### Numéros professions médicales sur ORSAN

Cabinet Infirmière :  
Malplat-Vissac-Philip 04.66.33.04.07  
Cabinet Bouvet-Fache 06.13.07.32.90

Médecin Généraliste :  
Dr Merlin Jean-Michel : Numéro à venir

Masseur kinésithérapeute :  
Janiga Michel: 04.66.89.56.49

### Facture d'eau

Comme chaque année, nous sommes interrogés sur la facture d'eau et plus spécifiquement sur le prix de l'assainissement. Nous vous rappelons donc qu'il y a deux factures. **La première est émise par le Trésor public pour le compte de la commune** et prend en charge le prix de l'eau et certaines taxes (agence de l'eau), mais également l'assainissement géré par la commune (réseau communal).

**La seconde facture émise par la SAUR** prend en charge l'assainissement collectif (Station d'épuration).

### Transport Solidaire

L'agglomération du Gard Rhodanien généralise à l'ensemble des communes le service de transport solidaire à compter du 4 janvier. Ce service sera accessible pour tous les habitants de plus de 65 ans ou les bénéficiaires des minima sociaux à raison d'un aller-retour par semaine.

Pour plus de renseignements, vous devez contacter la mairie qui vous donnera les modalités d'inscription.

# L'agence Postale Communale d'ORSAN

Depuis plusieurs années, l'amplitude horaire du bureau de poste n'a cessé de diminuer pour être selon la poste en adéquation avec le besoin réel de notre commune. Nous avons argumenté sur le fait que la réduction des horaires conduisait inexorablement à une désaffectation du bureau de poste d'Orsan au profit des bureaux de poste ou des agences postales des communes voisines. Afin d'endiguer cette réduction, le conseil municipal a décidé de reprendre en gestion communale le bureau de poste qui deviendra donc une agence postale communale à partir du 1<sup>er</sup> février 2016.

## Qu'est ce que cela change ?

1. Un nouveau lieu pour la poste  
Dans les locaux de la mairie
2. Des nouveaux horaires  
Ceux de la mairie,  
Soit de 9H à 12H et de 14H à 17H  
Ainsi que le mercredi et samedi matin
3. Un nouveau personnel  
Celui qui vous accueille déjà à la mairie (Leila et Henriette)

## Les services qui évoluent : Les services financiers

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire **dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,**
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.



## Les services qui ne changent pas : les services postaux

- L'affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- La vente de timbres-poste à usage courant :
- La vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster
- Le retrait des lettres et colis

## A savoir

Le personnel de la commune n'a pas accès au solde des comptes des clients de la Poste. Le système informatique de la Poste autorise ou refuse le retrait en fonction du solde.

Les clients de la Poste peuvent accéder au solde de leurs comptes par l'intermédiaire d'une borne « Internet ».



## Ecole et périscolaire

Cette année, malgré un nombre d'enfant stable, l'éducation nationale a procédé à l'ouverture d'une classe supplémentaire le jour de la rentrée

Il y a donc cette année, 105 enfants répartis sur 5 classes

PS/MS Mme Roman  
GS/CP Mme Schneider  
CP/CE1 Mme Margotteau  
CE2/CM1 Mme Baumé  
CM1/CM2 Mme Dupont (remplaçante de Mme Pau en congé maternité)



Concernant le périscolaire, deux nouvelles animatrices Léa et Claire ont remplacé les animateurs non titulaires arrivés en fin de contrat. Un animateur mis à disposition par le FCBP (Foot-ball Club Bagnols Pont) intervient également tous les mardis soir.

Les étudiants de l'ICSM (Institut de Chimie) interviendront au cours du premier cycle de l'année 2016 et nous aurons également une intervention de Sébastien Charousset en Boule Lyonnaise et d'un animateur du HBGR (Hand-ball)

## Etat Civil



GRAU Nino  
DEGEVE Sacha  
CAVALLIER Célya  
LUPICKI ROUIL Jules  
THOUET Tyméo  
HUGUES Milan  
BRESSAT Mano



FLOUR Rémi et BOULOGNE Aurélie  
REGNIER Gérard et SABINE Michèle



AFONSO Marlène  
CAVALLERO Michel  
BROS Denise  
PLAN Suzanne  
RAMADIER Pierre  
GARDE Janine

Certaines personnes ne figurent pas dans ces listes, car elles ont exprimé le souhait de ne pas y apparaître.

## Service Civique à ORSAN



### Ambassadeur développement durable de la commune

Emilie BEHNCKE commence une mission de service civique à partir du 4 janvier pour la commune en tant qu'ambassadrice du développement durable. A ce titre, elle viendra à votre rencontre chez vous pour aborder tous les thèmes en relation avec le développement durable (Fleurissement du village, Tri Sélectif, Gestion de l'eau, Economie d'énergie, Propreté, ...)

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Comme vous le savez, nous sommes très attachés au bien être dans notre village et pour cela nous comptons sur elle, mais aussi sur vous

## L'entretien des cours d'eau



Syndicat mixte d'Aménagement  
du Bassin versant de la Cèze

### Entretien des cours d'eau: droits et devoirs des propriétaires riverains.

Le propriétaire riverain a pour obligation d'entretenir le cours d'eau, qui lui appartient jusqu'au milieu du lit, pour assurer le bon écoulement des eaux et son bon état écologique (l'article L215.14 du code de l'environnement). Il en est de même pour une remise en état après crue.

Pour compenser l'abandon d'entretien des riverains, le syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze est habilité à intervenir dans le cadre de l'intérêt général. Il intervient ainsi sur plus de 700 km de cours d'eau.

La remise en état des biens d'intérêt privé (murs de soutènement, clôtures, ponts...) reste de la compétence des propriétaires.

### On ne peut plus rien faire sur les cours d'eau ? FAUX

Tous les travaux concernant l'entretien de la végétation (abattage, retrait des amas de bois morts...) ne nécessitent aucune déclaration préalable au titre de la loi sur l'eau. Suite aux crues, ils sont nécessaires pour restaurer les capacités d'écoulement des cours d'eau.

Les opérations plus lourdes qui conduisent à modifier le lit sont soumises à déclaration préalable auprès des Directions Départementales des Territoires (travaux dans le lit avec des engins, protection de berge, remblaiement, déplacement de gravier...).

A leur demande, les propriétaires peuvent bénéficier de l'accompagnement d'ABCèze dans leurs démarches.

## L'ensemble Vocal Amadéus



L'Ensemble Vocal AMADEUS est composé de 35 choristes répartis en 4 pupitres : Altis, Sopranis, Ténors et Basses et dirigés par REMY CASTANIER

Lors de la dernière Assemblée Générale qui a eu lieu le 15 septembre il y a eu des changements au niveau du bureau.

Le bureau directeur se compose comme suit :

Président: François SANCHEZ, Président d'honneur : Jeannot Rouméas, Vice Présidente : Marie-Claude Moutte, Trésorière : Françoise Flouret, Secrétaire : Michelle Sanchez , Membre : Marie-France Primo

Lors de cette saison, nous avons chanté dans 2 maisons de retraite à Bagnols, participé à une rencontre de 4 chorales à Vénéjean, un concert donné à l'église de Laudun.

Et bien sûr, nous avons donné notre concert au mois de juin donné en l'église d'Orsan : M. le Curé a bien voulu nous accepter dans l'église après 4 années d'absence.

Cette année Jennyfer ne reprendra pas la chorale des enfants d'EVA car elle a terminé l'année avec seulement quatre enfants.

C'est très triste car le village compte beaucoup d'enfants et aucun ne vient s'inscrire à la chorale.

Nous avons repris nos répétitions le 29 septembre et nous avons accueilli trois nouveaux choristes.

Nous chanterons lors de la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts ;

Le dimanche 22 novembre 2015 à chusclan, concert autour de l'orgue avec la chorale Monticant de Chusclan ;

Le 13 décembre 2015, concert à la maison de retraite des 7 sources à Bagnols ;

Le 19 décembre 2015 nous donnerons un concert à Pouzilhac ;

D'autres dates pour les maisons de retraite au cours de l'année également ;

Samedi 4 juin 2016 : Notre concert de fin d'année (nous espérons le donner à l'église) ;

Samedi 11 juin 2016 : nous chanterons lors de la cérémonie d'un mariage à l'église d'Orsan.

Nous sommes toujours ouverts pour accueillir de nouveaux choristes pour élargir notre ensemble vocal, donc si vous aimez chanter n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



## Les Cheveux Argentés

**Le vendredi 12 juin 2015 :**

Nous sommes partis à 40 pour visiter Sète. Le temps a été clément jusqu'au repas. Après, l'orage et la mer démontée nous ont empêchés de faire notre promenade sur l'étang de Thau, et nous nous sommes contentés de faire le tour du port. Après avoir visité la cave de Frontignan, tout ce petit monde est rentré à bon port, repus et satisfait !



**Le lundi 29 juin 2015 :**

Un concours de belote de 19 équipes engagées a réuni, une fois de plus, les villages des alentours. Les gagnants ont été Roman et Max.

**Le lundi 28 septembre 2015 :**

18 équipes étaient en lice pour ce concours de belote. C'est Elise et Colette d'Orsan qui ont gagné.



**Le samedi 24 octobre 2015 :** Le repas d'Automne du club, avec un menu alléchant, et une bonne animation, a attiré 102 convives, et tout le monde est reparti satisfait de cette journée.

**Le mardi 15 septembre 2015 :**

Plus de 40 personnes ont participé à notre loto inter-membres. Le carton plein a été gagné par Madame Prade d'Orsan.

**Du mardi 06 au samedi 10 octobre 2015:**

Nous avons réalisé notre voyage annuel, dans le Var à Roquebrune sur Argens. La Côte d'Azur n'a plus de secret pour nous. De St Tropez à Monaco, en passant par Nice et Cannes, nous nous sommes régalés des bords de mer magnifiques. Les 49 participants en sont revenus enchantés et prêts à repartir !

**Le vendredi 06 novembre 2015 :**

Un petit loto inter membres a réuni 44 personnes. La gagnante du carton plein a été Mme Gallardo de Chusclan

**À noter sur vos agendas****Le mardi 12 janvier 2016 :**

À 14 h, aura lieu l'assemblée générale du Club, suivie de la galette des rois.

*Au seuil de la nouvelle année, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2016, en ayant une pensée pour nos malades.*

**Le Bureau**

# Comité des Fêtes

## Orsanais- Orsanaises

Vous habitez un beau village qui, grâce aux associations, est animé, vit, ne devient pas un village dortoir.

Alors si vous l'aimez rejoignez-nous. Avec votre volonté et votre participation nous pouvons survivre.

Le comité des fêtes a des projets pour animer, faire vivre notre village. **Ce qui manque, c'est bien « VOUS » les bénévoles.**

Sans vous, nous ne pourrions continuer longtemps et mener ces projets à termes, si nous abandonnons ce sera petit à petit la mort du village. Le comité des fêtes n'a pas l'intention de baisser les bras. Aidez-nous à survivre et mener ces projets en donnant un peu de votre temps.

Venez nombreux à la **réunion annuelle du bureau qui aura lieu le 29 janvier 2016** à la salle des associations.

Merci d'avance  
Le bureau

## Le Tennis Club d'Orsan a fêté ses 30 ans !!!

L'année 2015 a été marquée par les 30 ans du TCO fêtés en présence de nombreux adhérents et anciens adhérents et de l'ensemble des Présidents ayant fait vivre le Club : Jacques LEVEQUE, Alain ROUSSEL, Joël TESSIER et Bernard ASSENAT, l'actuel Président.



**6 Juin** : Traditionnel Tournoi annuel des enfants avec beaucoup de joueuses et joueurs en herbe sur les terrains... et pour la tablée du midi ! Cela témoigne de la bonne santé de l'Ecole de Tennis grâce au travail remarquable des animatrices Josiane et Isabelle.



**Juillet** : Semaine d'entraînement "Tennis pour les Nuls" pour une quinzaine de joueurs du TCO sous la houlette de l'entraîneur des adultes Florent GOUMARRE.

**05 septembre** : Participation au Forum des Associations d'Orsan devant les cours de tennis.



**Journée Portes Ouvertes du 11 novembre** : Nouveau moment de convivialité - 60 participants avec tennis, pétanque, privatisation d'un camion pizzas et la présence amicale de la Peña Les Astres Aux Notes.



### À noter sur vos agendas

#### Prochaine date :

Bourse aux Jouets avec l'APE le 5 décembre

#### Projets 2016 :

Déplacement à l'Open de Tennis de Montpellier (Février 2016)  
Tournoi des Enfants (Juin 2016)  
Tournoi interne du TCO avec finale le jour du tournoi des enfants  
Rencontres amicales avec les villages voisins (St-Gervais, etc.)

## Le Yoga

Les cours de l'association Yoga pour Tous ont repris cette année le 22 septembre 2015.

Pour cette 4<sup>ème</sup> année l'association ne compte pas moins de 10 adhérentes assidues !

Les séances se déroulent à la Maison des Associations dans le cœur du village d'Orsan, le mardi soir de 18h30 à 19h30.

Les cours sont destinés aux hommes et aux femmes à partir de 15 ans.

Le Yoga est une philosophie. Il est originaire de l'Inde. Il est arrivé en Occident il y a environ 60 ans.

Grâce à une pratique régulière, le yoga permet d'être mieux centré, de développer l'harmonie du corps, d'avoir une plus grande vitalité et un mental équilibré.

Les cours sont assurés par Sandra Leconte qui exerce le yoga depuis 9 ans.

Diplômée de l'Institut Français de Yoga et du Krishnamacharya Healing and Yoga Fondation.

Pour tous renseignements et inscriptions  
Sandra Leconte : 06.77.08.65.34

Le bureau vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



## Moov'Orsan

### Une 1<sup>ère</sup> année réussie

La journée du 21 juin 2015 avec un spectacle de fin d'année aux arènes suivi d'un pique-nique convivial a clôturé cette 1<sup>ère</sup> année d'existence de Moov'Orsan..



Après les 2 mois d'été, les cours ont recommencé en septembre avec toujours Gaëlle pour animer les cours adultes et Alicia pour les enfants. Nous sommes cette année environ 70 adhérents.

### Les cours pour 2015/2016 :

Le mercredi pour les adultes et ado :

18h30 à 19h30 zumba

19h30 à 20h30 Pilate et renforcement musculaire

Le lundi et jeudi de 16h15 à 17h15 pour le hip hop enfants.

Les membres du bureau :

Présidente : Catherine LAURENT

Trésorière : Cécile MONTANÉ

Secrétaire : Josiane BREYSSE

Vous pouvez nous contacter par mail [moovorsan@gmail.com](mailto:moovorsan@gmail.com) ou tel : 0682940786

Le bureau vous souhaite de joyeuses fêtes et une très bonne année 2016

Protégez ceux que vous aimez,  
**installez un détecteur de fumée**

**#decteurdefumée**  
[www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee](http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee)  
[www.pompiers.fr/prevention](http://www.pompiers.fr/prevention)

LA PRÉVENTION  
SAPEURS-POMPIERS  
DU FRANCIS

## Projet «cœur de village»

C'est parti !

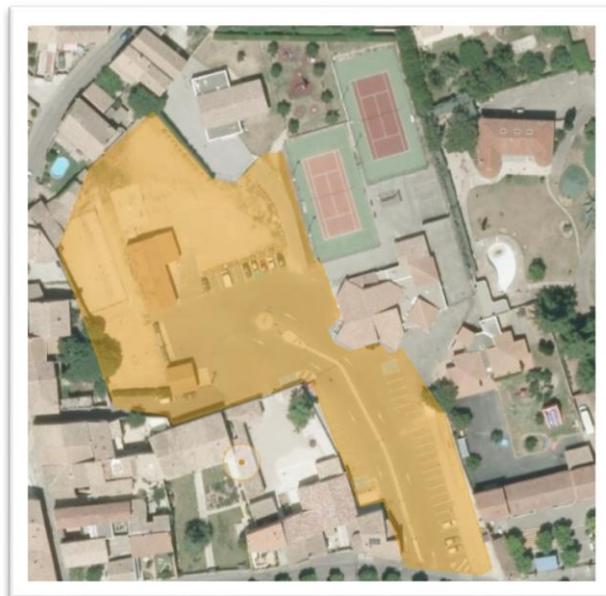
Nous disposons de presque 1 hectare (7000 m<sup>2</sup>) idéalement situé en plein centre du village et à proximité des espaces et équipements publics (écoles, cantine, maison des associations, mairie, centre socio-culturel, terrains sportifs,...).

Aussi, nous souhaitons transformer cette espace en véritable lieu de vie qui pourra accueillir des commerces et des services. A ce jour, 8 preneurs ont été identifiés. Ils seront contactés par le bureau d'études en charge de l'étude de faisabilité.

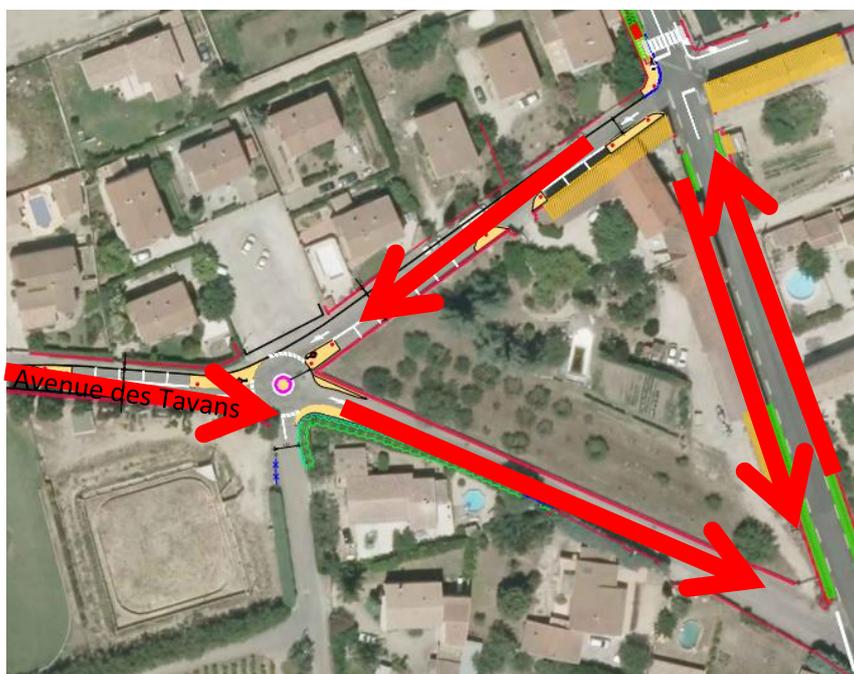
Notre objectif à travers ce projet est de renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre commune.

Ce projet nous permettra également de valoriser cet espace public plus globalement (place arborée), tout en respectant une architecture traditionnelle. Le bureau d'études évalue en parallèle la relocalisation du bâtiment technique sur un autre terrain de la commune.

Nous sommes bien évidemment très attentifs aux requêtes des commerçants du village afin que le transfert de leur activité se passe dans les meilleures conditions possibles.



## Nouveau sens de circulation



Attention, à l'issue des travaux de sécurisations, le bas de l'avenue des Tavans repassera en sens unique selon le plan ci-contre. Il faudra donc obligatoirement prendre la rue de la Critique en direction d'Avignon, y compris pour les personnes désirant se rendre vers Bagnols / Cèze. L'entrée sur la RD138 (route de Treillas) se fera par un stop.

**Nouveau : une boîte à idée attend vos suggestions à l'accueil de la mairie.**



# Des énergies pour l'avenir

DE LA RECHERCHE À L'INDUSTRIE

cea

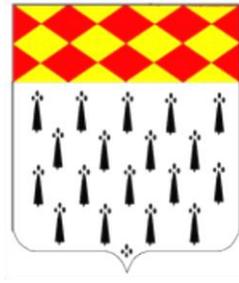
Marcoule



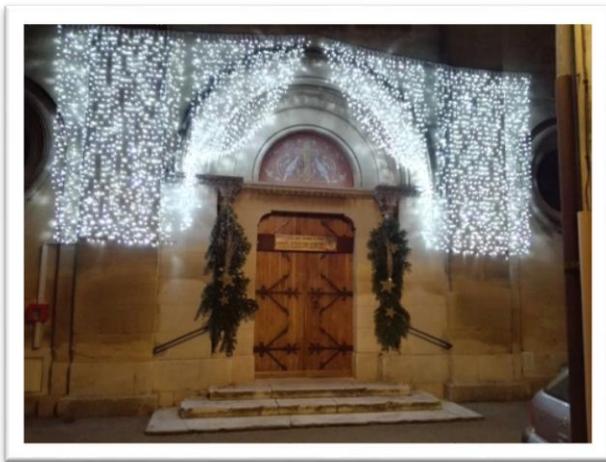
Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives intervient dans **quatre domaines** : les énergies bas-carbone, la défense et la sécurité, les technologies pour l'information et les technologies pour la santé. Il rassemble **15 000 collaborateurs sur 10 sites en France**. Le CEA Marcoule est une référence mondiale pour les recherches sur le cycle du combustible nucléaire, et pour le démantèlement des installations anciennes.

CEA – Site de Marcoule – Tel. 04 66 79 60 00  
Pour en savoir plus : [www-marcoule.cea.fr](http://www-marcoule.cea.fr) et [www.visiatome.fr](http://www.visiatome.fr)





# Le comité de rédaction vous souhaite une bonne et heureuse année 2016



Noël

Etoiles scintillantes  
Brillant de mille feux  
Toujours vaillantes  
« Dès le couvre-feu »

Nos regards s'illuminent  
Sur les sapins  
Les guirlandes sublimes  
Jours inoubliables

Univers fascinant  
Ressemblant à une fable  
Ravissant petits et grands.

Mme Tailleu Liliane  
88 ans et 1/2